

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Joanel participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, Il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Joanel,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Yann participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Yann,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Atlas participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Atlas,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Gadiel participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Gadiel,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Myriam participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Myriam,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Ciara participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Ciara,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Thien participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Thien,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant John participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant John,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Harishan participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Harishan,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Kevin participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Cuisine, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Cuisine.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Kevin,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_